

Opérateur caténaire

RNCP38486 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	255
Formacode(s)	22013, 24095, 24097
Code(s) ROME	F1605
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	21/12/2023
Date d'échéance	21/12/2028

Certificateur(s)

SNCF RESEAU · SIRET : 41228073720375

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification professionnelle d'Opérateur caténaire s'inscrit dans un contexte en tension dans l'emploi, en lien avec le développement du transport ferroviaire et les attendus environnementaux générés.

Celle-ci est donc directement concernée par l'accroissement non seulement du réseau, mais également par le nombre de voyageurs qui implique d'apporter un haut niveau de sécurité des personnes, des équipements et des installations.

Ce métier s'exerce donc dans un cadre qui connaît de fortes évolutions technologiques concernant :

- la modernisation de la maintenance : maintenance prédictive, gestion des infrastructures assistée par IA...
- la numérisation accrue : ERTMS (Système européen de gestion du trafic ferroviaire), enjeux autour de la cybersécurité, exploitation assistée par IA...
- les technologies de rupture : motorisation hydrogène, navettes électriques légères, nouveaux matériaux et procédés de fabrication.

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du titre Opérateur Caténaire mène principalement les activités suivantes :

- Préparation de la tournée d'environnement des caténaires
- Surveillance / observation / détection des anomalies et signes précurseurs d'avaries
- Prise des mesures appropriées (mesures d'urgence et de protection)
- Préparation de l'intervention de maintenance préventive
- Contribution à la mise en place et au maintien du dispositif de sécurité électrique pour intervenir sur les caténaires
- Réalisation des opérations techniques et entretien courant des installations en toute sécurité
- Réalisation de la protection électrique d'un chantier autre que caténaire
- Préparation de l'intervention de maintenance corrective
- Intervention sur les lieux de l'incident
- Contribution à la mise en place et au maintien du dispositif de sécurité électrique pour intervenir sur les caténaires
- Remise en état provisoire ou définitif de l'installation
- Contribution à l'enquête l'incident
- Identification des sources de danger
- Évaluation des risques liés à son intervention
- Application des mesures réglementaires en vigueur en vue de supprimer ou de prévenir le risque

- Coopération lors d'un travail en équipe
- Communication entre les différents acteurs sécurité
- Retour d'expérience, briefing/débriefing

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Toutes les compétences décrites dans le référentiel sont évaluées conformément aux exigences de l'Arrêté du 7 mai 2015 relatif aux tâches essentielles pour la sécurité ferroviaire autres que la conduite de trains.

Les principales compétences attestées se déclinent comme suit :

- Effectuer des tournées de surveillance des caténaires et de leur environnement
- Réaliser la maintenance préventive des caténaires
- Réaliser des opérations de maintenance corrective des caténaires
- Assurer la sécurité des personnes, des circulations et des biens
- Réaliser les retours d'expérience (briefing/débriefing)/Coopérer, communiquer

Blocs de compétences

RNCP38486BC01 — Effectuer des tournées de surveillance des caténaires et de leur environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparation de la tournée d'environnement des caténaires :

1. S'assurer que le contenu de la tournée corresponde bien à son niveau de compétences
2. Identifier les installations soumises à la VTE ainsi que leur périodicité et adapter la tournée par rapport à la consistance des opérations de VTE
3. Participer à la préparation des VG par rapports aux résultats obtenus lors des tournées
4. Utiliser les différents moyens automatiques et manuelles de surveillance des FC
5. Identifier les différents types de maintenance caténaire
6. Comparer les différentes valeurs relevées des parties d'installation en fonction de leur degré de dégradation par rapport aux valeurs d'origine

Surveillance / observation / détection des anomalies, signes précurseurs d'avaries :

1. Détecter les anomalies et risques potentiels dus à l'environnement des installations (arbres dangereux, poussées de végétation...)
2. Observer l'environnement de la caténaire scrupuleusement pour détecter les signes précurseurs d'avarie afin de garantir une disponibilité satisfaisante des installations entre les interventions.
3. Détecter les anomalies, usures, dérèglages : les identifier, les classer selon la norme d'urgence et les situer géographiquement en vue de permettre à son manager d'organiser les interventions ultérieures.
4. Contribuer à la gestion du patrimoine caténaire par des relevés d'information (recensement, relevé de cote, amortissement d'intervention).

Prise des mesures appropriées (mesures d'urgence et de protection) :

1. Rechercher les causes d'incident électriques
2. Analyser les écarts ayant provoqué des électrifications
3. Opter pour la bonne conduite à tenir lors de?: réalimentation intempestive, modification d'encadrement de chantier en cours d'opération, changement de poste de travail...

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu des acquis et des connaissances sous forme de questions à choix multiples et/ou de questions ouvertes, sur feuille ou support informatique

Mises en pratique, en sous-groupes, sur plateaux techniques au sol et en hauteur (lignes non électrifiées) à la fin des modules de formation concernés.

RNCP38486BC02 — Réaliser la maintenance préventive des caténaires

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparation de l'intervention de maintenance préventive :

1. Vérifier et contrôler le matériel et outillage de sécurité électrique
2. Préparer et vérifier le matériel ainsi que l'outillage de tirage en fonction de l'opération à réaliser
3. Contribuer au briefing du chantier pour identifier son rôle et celui des autres acteurs dans le dispositif de sécurité et dans la réalisation des opérations techniques

Contribution à la mise en place et au maintien du dispositif de sécurité électrique pour intervenir sur les caténaires :

1. Identifier les 3 critères qui permettent de définir les différentes distances d'approche par rapport à la règle générale
 2. Délimiter sa zone de travail en prenant en compte les dispositions spéciales permettant de déroger à la règle générale
 3. Utiliser les différents dispositifs de VAT à sa disposition
 4. Assurer la sécurité électrique en appliquant la procédure d'encadrement de chantier et de continuité électrique
 5. Appliquer la procédure complète de sécurité pour effectuer une tâche définie avec EMIC et/ou engins mécanisés
- Réalisation des opérations techniques et entretien courant des installations en toute sécurité :

1. Pratiquer des opérations de remplacement de divers matériels (AT, IS, Armement, pendules...)
2. Pratiquer des opérations de réglages hauteur, désaxement
3. Réaliser des opérations de VTE

Réalisation de la protection électrique d'un chantier autre que caténaire :

1. Appliquer les procédures de sécurité pour travailler hors tension (VAT, encadrement, équipotentialité...)
2. Utiliser les différents documents pour travailler avec les entreprises non spécialisées

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu des acquis et des connaissances sous forme de questions à choix multiples et/ou de questions ouvertes, sur feuille ou support informatique

Mises en pratique, en sous-groupes, sur plateaux techniques au sol et en hauteur (lignes non électrifiées) à la fin des modules de formation concernés.

RNCP38486BC03 — Réaliser des opérations de maintenance corrective des caténaires

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparation de l'intervention de maintenance corrective :

1. Vérifier et contrôler le matériel et outillage de sécurité électrique
2. Préparer et vérifier le matériel ainsi que l'outillage de tirage en fonction de l'opération à réaliser
3. Connaître son rôle dans l'organisation du service d'astreinte

Intervention sur les lieux de l'incident :

1. Localiser la défaillance.
2. Renseigner le cadre d'astreinte, le Régulateur Transport et RSS sur la durée du dépannage ou de la réparation, la situation de l'incident et les conséquences de l'incident sur les circulations.
3. Evaluer l'étendue et la gravité des dommages.

Contribution à la mise en place et au maintien du dispositif de sécurité électrique pour intervenir sur les caténaires :

1. Appliquer les directives pour accéder aux toitures des engins moteurs électriques
2. Examiner la situation électrique et appliquer les mesures immédiates.
3. Formuler un ordre de coupure d'urgence.
4. Appliquer la réglementation S11.
5. Estimer les mesures de sécurité propre au chantier (voie et caténaire) dommages. (limites de chantier, CRCT)

Remise en état provisoire ou définitif de l'installation :

1. Définir les avantages et inconvénients d'une réparation et d'un dépannage
2. Envisager la pose d'une signalisation « baissez pantos » (méthodologie de pose)
3. Envisager une limitation temporaire de vitesse et/ou de puissance.
4. Estimer pour une réparation ou pour un dépannage (temps de mise en œuvre, moyens à mettre en œuvre : personnel, engins, matériel, outillage)
5. Dégager le gabarit roulant et le pantographe pour autoriser le passage sur l'erre "pantos baissé" dans les cas de rupture de fils de contact ou de brèche complète de la caténaire
6. Réaliser la réparation définitive de l'installation suite à la situation provisoire mise en œuvre

Contribution à l'enquête l'incident :

1. Participer à l'établissement d'un REX.
2. Rechercher les éléments permettant d'identifier les causes de l'incident.
3. Relever les informations nécessaires à l'élaboration de la fiche événement.
4. Relever les informations de la ou des machines concernées

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu des acquis et des connaissances sous forme de questions à choix multiples et/ou de questions ouvertes, sur feuille ou support informatique

Mises en pratique, en sous-groupes, sur plateaux techniques au sol et en hauteur (lignes non électrifiées) à la fin des

modules de formation concernés.

RNCP38486BC04 — Assurer la sécurité des personnes, des circulations et des biens

LISTE DE COMPÉTENCES

Identification des sources de danger :

1. Identifier les sources de danger lors d'un déplacement dans un environnement exposé aux risques ferroviaires (risques de heurt par une circulation et risque électrique) ;
2. Identifier les sources de danger lors d'un travail dans un environnement exposé aux risques commun (risques chimique, amiante, bruit, routier, de chute de hauteur et lié à une l'activité physique) ;
3. Identifier les sources de danger lors d'un travail dans un environnement exposé aux risques ferroviaires : (risques de heurt par une circulation) ;
4. Identifier les sources de danger lors d'un travail faisant obstacle aux circulations ferroviaires ;
5. Identifier les sources de danger lors d'un travail avec une entreprise extérieure (risques interférents).

Évaluation des risques liés à l'intervention :

1. Evaluer les risques lors d'un déplacement dans un environnement exposé aux risques ferroviaires (zones dangereuses et zones à risque, sens et vitesses de circulation des trains) ;
2. Evaluer les risques lors d'un travail dans un environnement exposé aux risques commun (Fiches de donnée sécurité, bons réflexes, principes de sécurité physique et d'économie d'effort ...) ;
3. Evaluer les risques lors d'un travail dans un environnement exposé aux risques ferroviaires (mesures d'annonces) ;
4. Evaluer les risques lors d'un travail faisant obstacle aux circulations ferroviaires (Utilisation des instructions ou consignes relatives aux conditions de réalisation des travaux et aux conditions de circulation des trains de travaux) ;
5. Evaluer les risques lors d'un travail avec une entreprise extérieure (différents acteurs sécurités, missions du Représentant SNCF sur le chantier (RSNCF) et du Représentant de la Sécurité Opérationnelle (RSO)).

Application des mesures réglementaires en vigueur en vue de supprimer ou de prévenir le risque :

1. Appliquer les mesures réglementaires lors d'un déplacement dans un environnement exposé aux risques ferroviaires (déplacement en sécurité dans les emprises et à proximité des zones à risques ferroviaires, équipement de protection, documents, accès, installations de sécurité du personnel à demeure, orientation, règles de déplacement le long des voies ou lors de leur traversée, bons réflexes face aux risques électriques caténaire ou face à une anomalie, moyens d'alertes) ;
2. Appliquer les mesures réglementaires lors d'un travail dans un environnement exposé aux risques commun (équipements de protection, bons réflexes, règles d'utilisation des véhicules de service et du journal de service, règles de consommation d'alcool et de produits psychoactifs, ...) ;
3. Appliquer les mesures réglementaires lors d'un travail dans un environnement exposé aux risques ferroviaires (annonce des trains dans les conditions prévues par les consignes et instructions opérationnelles pour les mesures d'annonces, mesures de sécurité nécessaires à la reprise du travail, procédures en cas d'accident, d'incident, ou de situation présentant un risque grave ou imminent, mesures de sécurité nécessaires afin de rétablir la situation normale) ;
4. Appliquer les mesures réglementaires lors d'un travail faisant obstacle aux circulations ferroviaires (accords préalables aux travaux, mesures relatives à la sécurité des circulations, assurance, à la fin des travaux, que rien ne s'oppose à ce que les mesures de sécurité soient levées, mise en place des restrictions nécessaires) ;
5. Appliquer les mesures réglementaires lors d'un travail avec une entreprise extérieure (circuits d'autorisation, communication...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu des acquis et des connaissances sous forme de questions à choix multiples et/ou de questions ouvertes, sur feuille ou support informatique

Mises en situation via des maquettes ou plateaux techniques à la fin de chaque module composant le bloc.

RNCP38486BC05 — Réaliser les retours d'expérience (briefing/debriefing) - Coopérer, communiquer

LISTE DE COMPÉTENCES

Coopération lors d'un travail en équipe :

1. Identifier les acteurs sécurité (agent sécurité du personnel (ASP), Annonceur, Sentinelle, Responsable de planche travaux (RPTX), chef de chantier (CCH)...)
2. Identifier les Compétences Non Techniques.

Communication entre les différents acteurs sécurité :

1. Mettre en œuvre avec les personnels concernés les procédures de communication et de sécurité correspondantes

;

2. Coordonner les interventions des différents opérateurs sécurités placés sous son autorité

Retour d'expérience, briefing/débriefing :

1. Identifier les éléments clés du briefing sécurité.

2. Réaliser un briefing/débriefing

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu des acquis et des connaissances sous forme de questions à choix multiples et/ou de questions ouvertes, sur feuille ou support informatique

Mises en situation via des jeux de rôles

Etude de cas avec analyse de documents, à l'écrit et à la fin des modules du bloc.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'opérateur caténaire peut exercer dans les secteurs public et privé quelle que soit la taille de l'entreprise pour une activité, soit de maintenance des installations en exploitation, soit dans la création, soit la régénération ou la modification d'installation.

Il peut s'agir :

- D'entreprises assurant la maintenance des installations ferroviaires intégrées au Gestionnaire d'Infrastructure
- D'entreprises de travaux ferroviaires
- D'entreprises assurant la maintenance des installations ferroviaires dans le cadre d'un Partenariat Public Privé
- D'entreprises disposant de voies privées qu'elles utilisent à des fins propres, pour transporter du matériel
- D'autorités portuaires susceptibles de construire et gérer des Voies Ferrées Portuaires (VFP : dessertes ferroviaires des ports) ;
- D'opérateurs privés ferroviaires (OPF) sur certains territoires hors réseau ferré national (embranchement particulier pour le Fret, certaines voies des ports ou privés, ...)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les différentes désignations du métier sont les suivantes, elles varient le plus souvent selon les entreprises :

- Opérateur caténaire
- Opérateur de la caténaire
- Monteur / Monteuse en lignes caténaires
- Agent de maintenance des caténaires
- Opérateur de maintenance des caténaires
- Mainteneur caténaire
- Monteur caténaire
- Surveillant travaux caténaire

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le métier d'opérateur caténaire est celui exposé aux plus de risques dans le domaine ferroviaire et donc soumis à plusieurs réglementations :

- Risque électrique : des documents de prescription interne à la SNCF décrivent les modalités d'intervention
- Risque de chute : le Décret n° 2004-924 du 1er septembre 2004 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur et modifiant le code du travail
- Conduite des engins : CACES 2020 et MT02822 prescrivent les modalités de délivrance des autorisations de conduites des engins
- Risques ferroviaires : SECUFER pour l'ARS (Agence Régionale de Santé), Arrêté TES pour les missions d'Agent Sécurité du Personnel (TES M), de réalisateur sans mobiles travaux (TES C), reprise de gardiennage de passages à niveaux (TES F)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 133 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X35 — Ouvriers en montage réseaux électriques et télécoms · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 055
Jugés difficiles à recruter	57 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X35 — Ouvriers en montage réseaux électriques et télécoms B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat qui postule à la certification visée d'opérateur caténaire doit remplir un certain nombre de conditions pour y accéder :

- 1 - Dans tous les cas, être majeur au plus tard à l'entrée en formation.
- 2 - En fonction du niveau de formation ou de l'expérience professionnelle : SNCF RESEAU met en place des parcours d'accès à la certification distincts et flexibles selon les publics concernés.

Le niveau attendu est un niveau 3 au Cadre Européen des Certifications (CEC) , de préférence dans le domaine de la mécanique mais les modalités d'admission comportent dans tous les cas de figure le renseignement d'un dossier d'admission qui doit être assorti d'éléments de preuves et d'un entretien avec l'organisme de formation. Des tests sont effectués sur les savoirs de base, d'aptitudes psychotechniques et de savoirs techniques comme la méthodologie de poses et déposes dans le domaine de la construction mécanique.

C'est pourquoi, les personnes ne disposant pas du niveau requis peuvent être recrutés sur la base d'une expérience professionnelle en lien avec le métier, en l'occurrence principalement sur le métier de chaudronnier, tôlier, mécanicien (tourneur ; fraiseur, ajusteur) ou encore électrotechnicien.

L'admission est prononcée lorsque le candidat a satisfait à tous les tests.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour exercer ses activités, l'opérateur caténaire doit être habilité aux TES (taches essentielles de sécurité) et autorisé à la conduite des engins d'intervention caténaires.

Il est à noter que ce parcours de formation comprend les items spécifiques nécessaires à l'accès aux habilitations TES requises pour ce métier.

La réussite à ces items permet l'obtention des attestations de formation correspondantes et ainsi la possibilité pour l'employeur de délivrer l'habilitation au certifié dans le cadre de sa prise de fonctions.

Concernant le risque électrique ferroviaire, il sera pris en compte dans le parcours de formation au moment de l'application du décret SECUFER (prévue à partir du dernier trimestre 2024).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de certification se compose de :

- Un(e) président de jury (Responsable du Pôle Certification de la DGRH Formation SNCF Réseau),
- Un(e) représentant métier d'une entreprise extérieure appartenant à la Branche Ferroviaire,
- Un(e) représentant(e) métier SNCF RESEAU,

- Un(e) représentant(e) du Pôle Certification de la DGRH Formation SNCF Réseau.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	13 847 €
Selon la branche	8 966 € – 19 440 €
Prise en charge	Branches concernées
13 847 €	Valeur par défaut · 211 branches
19 440 €	CPNE de la branche ferroviaire
8 966 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	21/12/2023
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	21/12/2028
Date de dernière délivrance possible	21/12/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	65	4	97 %	—
2022	8	2	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35205

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34914, RNCP35204

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Notre offre de formations externes | SNCF Réseau (snCF-reseau.com)

Lien vers la fiche descriptive Opérateur Caténaire téléchargeable :

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38486/>